

**CARTE COMMUNALE**

**2. DOCUMENT GRAPHIQUE**

Centre de la commune au 1 / 2 000 ème  
et ensemble de la commune au 1 / 20 000 ème

REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR

Approuvée par délibération du Conseil Communautaire :  
Approuvée par Arrêté Préfectoral :

INITIATIVE Aménagement et Développement

Siège social : 4, Passage Jules César - 70000 VESOUL  
Tél : 03.84.75.84.47 - Fax : 03.84.75.31.89  
initiative@orange.fr



0 m 200 m 400 m 600 m 800 m 1000 m



Légende :

- Limite de secteur.
- Secteur où les constructions sont autorisées.

Secteur où les constructions ne sont pas autorisées, à l'exception de l'adaptation, la réfection ou l'extension des constructions existantes ou des constructions nécessaires à des équipements collectifs, à l'exploitation agricole ou forestière et la mise en valeur des ressources naturelles.

